

N/REF : 30/09/2025 14H11 C:000073 I:06961
V/REF : AC/C29237
V/Email reçu le Mardi 30/09/2025 a 14H11

AIGUILLON CONSTRUCTION
SA HLM
60 Avenue du Canada
CS50147
35201 RENNES CEDEX 2

V/REF.IMM. BTNC
IMMEUBLE : BOTANICA - BTNC
2/8, RUE JEAN LOUIS FOULQUIER
(BAT.B2/B3)
44240 LA CHAPELLE SUR ERDRE

Rennes, le 06 Octobre 2025

Référence Marché: 024054-PBS-002

LOCALISATION : RUE 8 FOULQUIER - BAT B2 - MME DOUGUIYEVA 06 66 93 51 54 /09 54 98 02 15
LOGEMENT N° 120589, PORTE N°15, 1° ÉTAGE, TYPE 5

MOTIF : TUYAU ÉVACUATION LV CASSÉE - A REMPLACER

Donneur d'ordre : M. T CERMELLI

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux de plomberie en partie privative.

INTERVENTION DU 03/10
MISE EN PLACE DU VEHICULE ET DU MATERIEL
CONTROLE DES INSTALLATIONS
CONSTAT : LE LOCATAIRE A FAIT DES MODIFICATIONS AU NIVEAU DES
ÉVACUATIONS CUISINE, LE TUYAU D'ÉVACUATION EVIER EST CASSÉ (CELUI DU
HAUT). INSTALLATION NON CONFORME.
APPEL GESTIONNAIRE : NE FAIRE AUCUNE RÉPARATION, LE GESTIONNAIRE
S'ENTRETIENDRA AVEC L'OCCUPANT
FIN DE CHANTIER ET REPI DU MATERIEL

OBSERVATIONS : MG LCOMPTER Email envoyé le 06/10/25 a 11H12 M. T CERMELLI

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Déplacement d'un VEHICULE ATELIER équipé de matériel de plomberie
(poste a souder, raccords et longueurs de tuyaux de différents diametres,
génératrice 220 volts, perceuse, tronçonneuse, etc).
Reconnaissance du chantier. Installation et mise en place du matériel (si
nécessaire).
Réalisation du travail conformément aux regles de l'art.
Vérification en fin d'intervention de la bonne exécution, contrôle de
l'étanchéité (si nécessaire).
Nettoyage du chantier. Evacuation des détritrus (si nécessaire).
Relevé du plan de l'intervention (si nécessaire).
Ce descriptif technique n'est pas contractuel.

Les temps facturés comprennent : le déplacement aller-retour de notre véhicule auquel s'ajoute le temps sur place (Heure de départ - heure d'arrivée).

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix d'achat sauf conditions particulières convenues avec le client.

=====						
Quantité	Heures - Suppléments -	Descriptif	N°BT	P.U.	HT	
1,50	MOE001-H(s)	Plombier hors BPU le 03/10	1	50,00		75,00
1,00	DEP002-Dépl.	<35km de l'ag.Aig.Tvx hs BPU	1	20,00		20,00
TOTAL H.T.						95,00
T.V.A. a 10,00%						9,50
TOTAL T.T.C.En EURO						<u>104,50</u>

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 30 Novembre 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.